

B- Les éléments factuels à réunir

Document d'évaluation des risques, Document Unique et/ou Document Santé Sécurité	De la première version à celui de l'année de l'accident ainsi que les plans d'actions associés.
Vérifier que le dossier du ou des victimes est complet.	Déclaration unique d'embauche, contrat de travail , convention de stage, formations à la sécurité et maintien dans l'emploi, aptitudes médicales, aménagements de poste, autorisations, habilitation...
Si il y a des matériels en cause (véhicule, machine...) Vérifier les documents en relation avec l'équipement.	Vérification périodique , notice, marquage CE , note technique, consignes, plans...
Si il y a intervention d'entreprise extérieure.	Plan de prévention ou autres documents (1 voir les 6 incontournables), visite préalable, tous les documents associés (procédure, mode d'intervention...).
Noter les observations des personnes témoins des faits.	Des faits rien que des faits et uniquement ce qui a été vu.
Conserver tous les échanges en relation avec l'accident.	Constats d'huissier, photos prises par le personnel, procès-verbaux, schéma des lieux, courriers, prises en charge,...

C- 3 Règles de communication

Une communication maîtrisée, pilotée par la cellule de crise et /ou un avocat spécialisé

Ne pas exposer les salariés, les délégués, les dirigeants ou toute autre personne de l'entreprise à la pression des médias.

Rassurer les collaborateurs en interne, sans hésiter à communiquer régulièrement de façon rassurante.

Mettre en place une **veille de la presse**, juger de l'utilité du **droit de réponse** et **conserver** tous les articles et/ou reportages.

D- Prendre les mesures conservatoires

Remplacer éventuellement les équipes.	Faire le point des personnes ayant bénéficié d'un suivi psychologique.
Communiquer et faire gérer tout élément nouveau par la cellule de crise (audition par les forces de l'ordre, expert judiciaire sur les lieux,...).	Soulager les équipes en place et gérer dans la continuité.
Transmettre l'identité du conseil des autres intervenants (victime, agence d'intérim, entreprise extérieure...).	Dans la mesure où cela est connu.
Décider de prendre ou non des sanctions à l'encontre des responsables identifiés dans les 2 mois de la date de l'accident.	Point très sensible Avis de l'avocat/juriste

Une fois la situation d'urgence maîtrisée

Elaborer l'arbre des causes	A partir d'un groupe de travail, et ce dans un délai maximum de 2 mois pour éviter la perte d'information.
Mettre en place les actions correctives et de suivi	Mettre en place un plan d'action qui sera appliqué dans les plus brefs délais notamment sur le site concerné.



Des outils pour faciliter vos démarches

Les sites d'aides et/ou réglementaires :

Chambre des huissiers
www.huissier-justice.fr
L'ordre des avocats
www.barreau.lyon.com ils sont classés par spécialité

Sur www.unicem.fr
Cette plaquette est disponible auprès de l'**UNICEM RA**
33 rue du Dr Georges Lévy,
Parc Club Moulin à Vent, Bât 51
69693 Vénissieux Cedex
Tél : 04 78 01 15 15



GESTION D'UN ACCIDENT GRAVE

11



A quoi sert le guide des Bonnes Pratiques ?

Le guide des Bonnes Pratiques est une aide à destination des responsables d'exploitation, des animateurs sécurité, des relais sécurité et des salariés.

Cet outil a pour objet d'apporter une information en matière de gestion des risques liés aux activités des Entreprises. **Il peut être utilisé dans le cadre de point sécurité.**

Ce document est avant tout un « facilitateur » pour agir dans les entreprises et ne constitue en aucun cas un référent réglementaire.

Gestion d'un accident grave

Comment gérer une situation de crise ?

En préambule, la meilleure manière d'éviter d'avoir à gérer une situation de crise liée à un accident est d'avoir une politique santé sécurité de l'entreprise basée sur la formation, la prévention et le respect de la réglementation. Toutefois, malgré, cela vous pouvez être confronté à une situation d'accident complexe à gérer. Ce guide vous apporte les éléments de base permettant une gestion efficace de la situation.

Avant l'incident

- Les incontournables (démarches, suivi et documentation)
- Définir le rôle de chacun

Juste après l'accident

- Protéger, secourir puis alerter
- Prendre les mesures conservatoires
- Mettre en place la cellule de crise
- Collecter les informations
- Gérer la communication

Une fois la situation d'urgence maîtrisée

- Analyser et mettre en place les mesures correctives

Les incontournables, 6 points

Le système de prévention des risques	Accueil santé sécurité (Guide Bonnes Pratiques).
La délégation de pouvoir	Efficace et sur mesure Validée par un juriste.
Les fiches de poste	Détaillées et adaptées à chaque poste.
La formation	Attestation de présence signée et description du contenu pédagogique.
La cartographie des risques et des mesures de prévention	Evaluation des risques professionnels, document unique ou document santé sécurité. Si possible - Connus de l'inspecteur du travail ou de la DREAL et de l'Ingénieur Prévention CARSAT.
Le Plan De Prévention (PDP), Permis de travail, Protocole de chargement déchargement	Spécifiques à chaque opération ou situation : la visite préalable à chaque opération doit être précise et tracée.
Dans des cas plus particuliers Plan Particulier de la Sécurité et de Prévention de la Santé (PPSPS), Plan Général de Coordination Sécurité et Prévention de la Santé (PGCSPS).	Ces documents sont obligatoires pour toute intervention d'entreprises extérieures.

Ils ne suffisent pas à supprimer complètement le risque d'accident !

Avant l'incident Désigner les personnes et lister les contacts

Désigner au minimum deux personnes compétentes. (ayant démontré des capacités de sang-froid).	Capables de se remplacer mutuellement et qui assureront la transmission des informations.
Savoir spontanément et immédiatement qui prévenir et que faire.	Etablir une liste des personnes, des dispositions et des éléments à rassembler. S'exercer régulièrement (Guide Bonnes Pratiques N°10).

Juste après l'accident étapes à respecter

Protéger, Secourir et Alerter	
Figurer la scène par des photos.	Soi-même et/ou huissier).
Remonter l'information	
Déclencher la cellule de crise (elle aura en charge la gestion des 4 étapes qui suivent).	
Prendre les dispositions immédiates (Point A)	
Collecter et conserver les informations utiles.	Les éléments factuels à réunir (Point B) .
Maîtriser la communication .	3 règles à suivre (Point C) .
Prendre des mesures conservatoires .	Techniques et organisation (Point D) .
PREPARER UNE RÉPONSE RÉFLEXE ET MÉCANIQUE ! TOUT IRA TRES VITE !	

Les personnes à contacter immédiatement après l'accident

Personnes à contacter
Joignables par tout moyen à tout moment
Coordonnées connues et actualisées

Etablir la liste des personnes
Responsable du site ou de la victime
La chaine hiérarchique
Direction générale
Juriste
RH
Avocat/Huissier
Assurance
Le service communication

A- Les dispositions à prendre immédiatement

Check liste	Disposition	Qui
	Figurer la zone de l'accident, sous réserve de la sécurité.	Membre désigné de la cellule de crise
	Prévenir les administrations, Inspection du travail ou Dreal, Ingénieur Carsat ...	Personne choisie
	Prévenir les tiers concernés (entreprise extérieure,...).	Psychologue du travail
	Prévenir la famille.	
	Entourer le personnel du site et/ou renvoyer le personnel à domicile (notamment pour les accidents très graves).	
	Prévenir l'entreprise de travail temporaire, le centre de formation d'apprentis, l'école.	
	Prendre régulièrement des nouvelles du ou des blessés.	
	Informez son syndicat professionnel.	
	Emettre des réserves motivées (si besoin).	
	Faire la déclaration d'assurance.	
	Arrêter l'activité du site.	
	Prendre contact avec les inspecteurs dès leur arrivée sur le site et rester à leur disposition.	
	Ravitailer les collaborateurs restés sur place.	Membre désigné de la cellule de crise
	Provoquer une réunion du CHSCT.	
	Rédiger et transmettre la déclaration d'accident (sous 48h) Cerfa n°14463*01 Il peut être utile de faire appel à cabinet spécialisé.	
	En cas de décès, indiquer clairement à la famille que les frais d'obsèques seront pris en charge par l'entreprise.	